

CERTIFICAT D'APTITUDES PROFESSIONNELLES

Maintenance des Véhicules Automobiles

Dominante : Véhicule particulier

SESSION 2007

Épreuve :

- | | |
|---|---|
| ☐ EP2-1 : Maintenance périodique. | ☒ Centre de formation. |
| ☒ EP2-2 : Contrôle et réglage. | ☐ Entreprise. |

Nom : _____ Prénom : _____

N° du candidat : _____

Etablissement lycée professionnel : _____

Etablissement CFA : _____

MODE DE VALIDATION :
(cocher la case correspondante)

- ☒ **Épreuve ponctuelle terminale.**
☐ **Épreuve par Contrôle en Cours de Formation.**

NOTA : Ce dossier (complet) devra être conservé par l'établissement jusqu'à la session suivante, il devra être disponible le jour du jury et pourra être communiqué à l'autorité rectoriale à sa demande.
Ce dossier servira de support lors de la commission de suivi des C.C.F.

Académie de LYON			Session 2007	SUJET
Examen : C.A.P MVA		Dominante : Véhicule particulier		Code : 500-25214 R
Épreuve : EP2 – Intervention sur véhicule	Durée de l'épreuve	8 h	Coefficient Epreuve : 12	Page 1 sur 10
2ème partie : Contrôle et réglage sur système.	Durée de la partie	4 h	Coefficient Partie : 6	

MISE EN SITUATION

1 - Description de la situation d'évaluation :

Sur le véhicule qui vous est confié, il apparaît une usure anormale des pneumatiques avants .

2- Matériel et documentation fournis au candidat :

Documentation ressource	Outillage & matériel	Documents réponses
- Documents techniques relatifs au véhicule - Carte grise du véhicule - Notice d'utilisation des appareils de contrôle et mesure. - Barème des temps de main d'œuvre	- Housses de protection (sièges, volant, sol, ...). - Aire de contrôle des trains roulants. (pont élévateur, cric, chandelles,...) - Appareils de contrôles des trains roulants. - Outillage permettant l'échange d'une rotule de direction. - Outillages courants. - Manomètre de pression de pneumatiques.	Documents 4/10 et 7/10

PREFECTURE

DATE DE 1^{ère} MISE
EN CIRCULATION

N° IMMATRICULATION

DATE

/ /

/ /

NOM
PrénomsNOM
d'usageDOMICILE
COMMUNE

GENRE

MARQUE

TYPE

VP

N° dans la série du TYPE

CARROSSERIE

EN.

PUISS.

PL. ass.

CI

LARG.

SURF

POIDS

T.C.

POIDS

à vide

POIDS T.R.

Br.(dBA)

Rég. mot. (tr/mn)

2 T240

1T 900

2T950

88

5102

Date et

N° CERTIFICAT PRECEDENT

NEUF

DROITS PAYES SUR ETAT

TAXES REGION

TAXE PARAFISC.

TOTAL

DATES VISITES TECHNIQUES (Application des articles R. 117-a à R. 122 du code de la route)

CONTRAT DE REPARATION

N°

Académie de LYON
LYCEE PROFESSIONNEL
CFA

Nom du propriétaire:

Adresse:

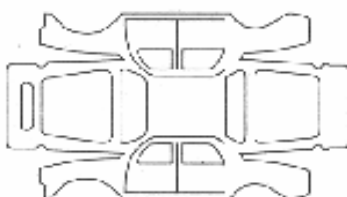
Téléphone:

Date de réception du véhicule:

Date de livraison du véhicule:

IDENTIFICATION DU VEHICULE	Marque	Type	N° de série
			VF
Immatriculation	Kms au compteur	Date de 1ère mise en circulation	CARBURANT
			1/4 1/2 3/4 4/4

SILHOUETTE DE VEHICULE

Rayure ☐ Coup ☒
**INFORMATIONS CLIENT (énoncé des symptômes)
à remplir par l'examineur**

*Il apparaît une usure prématurée et anormale
des pneumatiques avants .*

STATION SERVICE	LIBELLE DES TRAVAUX REALISES	Temps Constructeur
VIDANGE : + Moteur ☐ + Boîte ☐ + Pont ☐ FILTRE : + Huile ☐ + Air ☐ + Carburant ☐ NIVEAUX : ☐ LAVAGE : + Extérieur ☐ + Intérieur ☐ + moteur ☐		

Zone de mise à jour (constat visuel des travaux à prévoir dans l'urgence ou à la prochaine visite)

.....

.....

MODIFICATION DE L'ORDRE DE RÉPARATION	OBSERVATIONS
Notification au client de la modification de l'ordre de réparation par le chef d'entreprise ou son préposé. La : Acceptation de la modification par le client : La :	
ACCEPTATION DU CLIENT	VISA DU RECEPTIONNISTE
En signant le présent document le client ou la personne qu'il aura accréditée reconnaît avoir pris connaissance des conditions générales SIGNATURE :	

3 - Travail demandé :

Réalisez l'intervention prévue sur le poste de travail.

Vous devez : (après tirage au sort du poste de travail)

- Compléter le contrat de réparation : **identification du véhicule**. (doc.4/10)
- Effectuer les contrôles préliminaires du train avant et reporter vos constatations sur le document 7/10 (tableau n° 1)
- Compléter les colonnes concernant l'état de conformité (tableau n°1).
- Procéder à l'échange de la rotule de direction désignée par l'examineur.
- Procéder à la mise à la mise en place du véhicule et des matériels de contrôle du train avant.
- Procéder aux contrôles du train avant et reporter les valeurs trouvées sur le document 7/10 (tableau n°2).
- Reporter les valeurs constructeur (*train avant*) sur le document 7/10 (tableau n°2)
- Compléter les colonnes concernant l'état de conformité du train avant (tableau n°2).
- Procéder aux réglages du parallélisme avant.
- Indiquez sur le document réponse 7/10, les éléments à remplacer !
- Signaler, sur le contrat de réparation (4/10) les anomalies constatées dans la zone de mise à jour au cours de l'intervention !

Compétences évaluées : C1.1, C2.1, C3.2, C3.4, C3.5

<u>Compétences validables</u>			
Compétences évaluées	Évaluation		
	savoir-faire évalués (être capable de)	critères et indicateurs de performances	
C 1.1 : Communiquer avec la hiérarchie, le client et/ou l'utilisateur	C 1.1-4 Renseigner les documents de suivi et fournir la liste des éléments utilisés nécessaires pour la facturation..	▫ Les éléments indiqués sont conformes au travail effectué. ▫ Aucun oubli n'est constaté. ▫ L'utilisation des outils informatiques est maîtrisée.	0.5
C 2.1 : Préparer l'intervention et organiser son poste de travail.	C 2.1-2 Préparer le véhicule et identifier les pièces nécessaires à l'intervention.	▫ La protection du véhicule est assurée, ▫ L'intégrité du véhicule est assurée, ▫ Les références des pièces correspondent à l'intervention à réaliser. ▫ L'utilisation de l'outil informatique est maîtrisée.	0.5
	C 2.1-4 Mettre en sécurité le véhicule, les appareils de mesure et de contrôle.	▫ Les règles d'ergonomie, de levage, de manutention et de sécurité sont respectées. ▫ L'intégrité du véhicule ou du sous-ensemble est respecté. ▫ Les appareils de mesure et de contrôle sont mis en oeuvre en conformité.	1
	C 2.1-5 Maintenir en état le poste de travail.	▫ Le poste de travail et les équipements utilisés sont nettoyés, rangés et remis en état. ▫ Les règles d'hygiène, de sécurité et d'ergonomie sont respectées.	0.5

Examen : C.A.P MVM	Dominante : Véhicule particulier	Session : 2007	Code : 500-25214 R
Épreuve : EP2-2 Contrôle et réglage sur système.			Page 5 sur 10

SUJET 2007

C 3-2 Déposer, reposer des sous-ensembles.	C 3.2-2 Remplacer les sous-ensembles, les organes sur le véhicule.	▫ Le sous système est remplacé en respectant les prescriptions du constructeur et/ou de l'équipementier ou la procédure fournie. ▫ Les serrages sont conformes. ▫ Les règles d'hygiène, de sécurité et d'ergonomie sont respectées. ▫ Aucune détérioration n'est constatée.	2
C 3-4 Mesurer – contrôler.	C 3.4-1 Réaliser les mesures, les contrôles sur les organes mécaniques.	▫ L'intégrité des appareils de contrôle et de mesure est respectée. ▫ Les mesures et les contrôles sont réalisés selon les procédures du constructeur et/ou de l'équipementier. ▫ Les résultats relevés sont exprimés dans l'unité attendue avec la précision requise.	2
	C 3.4-3 Identifier le ou les élément(s) défectueux.	▫ Les résultats des mesures sont correctement interprétés. ▫ Le ou les éléments défectueux est ou sont signalé(s).	1
	C 3.4-4 Signaler les anomalies périphériques.	▫ Les anomalies constatées durant l'intervention sont consignées. ▫ L'utilisation des outils informatiques est maîtrisée.	0.5
C 3-5 Régler des sous-ensembles.	C 3.5-2 Réaliser les réglages sur des véhicules.	▫ Les conditions de mise en oeuvre sont respectées. ▫ Les réglages effectués sont conformes aux prescriptions du constructeur et/ou de l'équipementier ou la procédure fournie. ▫ L'action respecte les règles en matière d'hygiène, sécurité et de respect de l'environnement. ▫ Aucune détérioration n'est constatée.	2

Académie de LYON

Date :

Centre d'examen :

N° candidat :

TABLEAU DE RELEVÉ DES MESURES ET CONTROLES

Compléter le **tableau n°1** ci-dessous concernant le système de train avant : contrôles préliminaires

Éléments contrôlés		Valeurs du constructeur ou de référence	état constaté	Etat de conformité (mettre une X)	
				conforme	non conforme
Etat visuel roue	AV D	Pas de déformations, pas de chocs, ...			
	AV G				
	AR D				
	AR G				
Degré d'usure pneumatique	AV D	< 100 %			
	AV G				
	AR D				
	AR G				
Jeu rotules direction	droite	Pas de jeu			
	gauche				
Jeu silent-bloc suspensions	droite	Pas de jeu			
	gauche				
Jeu roulement moyeu	droite	Pas de jeu			
	gauche				

Compléter le **tableau n°2** ci-dessous concernant le système de train avant : caractéristiques

Éléments contrôlés		Valeurs du constructeur ou de référence	Valeurs mesurées	Etat de conformité (mettre une X)	
				conforme	non conforme
carrossage	AV D				
	AV G				
chasse	AV D				
	AV G				
Inclinaison de pivot	AV D				
	AV G				
Parallélisme total					
répartition	AV D				
	AV G				

Indiquer les éléments à remplacer :

Fournitures	Quantité

Examen : C.A.P MVM

Dominante : Véhicule particulier

Session : 2007

Code : 500-25214 R

Épreuve : EP2-2 Contrôle et réglage sur système.

Page 7 sur 10

Académie de LYON

Date :

Centre d'examen :

N° candidat :

GRILLE D'ÉVALUATION

Document(s) à compléter par les examinateurs et à transmettre au jury

L'évaluation peut prendre en compte tout ou partie de ces compétences**Compétences validables**

<u>Compétences validables</u>								
Compétences évaluées	Évaluation							
	savoir-faire évalués (être capable de)	critères et indicateurs de performances	Niveau - —————> +				Notes proposées	
C 1.1 : Communiquer avec la hiérarchie, le client et/ou l'utilisateur	C 1.1-4 Renseigner les documents de suivi et fournir la liste des éléments utilisés nécessaires pour la facturation.	▫ Les éléments indiqués sont conformes au travail effectué. ▫ Aucun oubli n'est constaté. ▫ L'utilisation des outils informatiques est maîtrisée.						
C 2.1 : Préparer l'intervention et organiser son poste de travail.	C 2.1-2 Préparer le véhicule et identifier les pièces nécessaires à l'intervention.	▫ La protection du véhicule est assurée, ▫ L'intégrité du véhicule est assurée, ▫ Les références des pièces correspondent à l'intervention à réaliser. ▫ L'utilisation de l'outil informatique est maîtrisée.						0.5
	C 2.1-4 Mettre en sécurité le véhicule, les appareils de mesure et de contrôle.	▫- Les règles d'ergonomie, de levage, de manutention et de sécurité sont respectées. ▫ L'intégrité du véhicule ou du sous-ensemble est respecté. ▫ Les appareils de mesure et de contrôle sont mis en oeuvre en conformité.						1
	C 2.1-5 Maintenir en état le poste de travail.	▫ Le poste de travail et les équipements utilisés sont nettoyés, rangés et remis en état. ▫ Les règles d'hygiène, de sécurité et d'ergonomie sont respectées.						0.5
C 3-2 Déposer, reposer des sous-ensembles.	C 3.2-2 Remplacer les sous-ensembles, les organes sur le véhicule.	▫ Le sous système est remplacé en respectant les prescriptions du constructeur et/ou de l'équipementier ou la procédure fournie. ▫ Les serrages sont conformes. ▫ Les règles d'hygiène, de sécurité et d'ergonomie sont respectées. ▫ Aucune détérioration n'est constatée.						2

SUJET 2007

C 3-4 Mesurer – contrôler.	C 3.4-1 Réaliser les mesures, les contrôles sur les organes mécaniques.	▫ L'intégrité des appareils de contrôle et de mesure est respectée. ▫ Les mesures et les contrôles sont réalisés selon les procédures du constructeur et/ou de l'équipementier. ▫ Les résultats relevés sont exprimés dans l'unité attendue avec la précision requise.						2
	C 3.4-3 Identifier le ou les élément(s) défectueux.	▫ Les résultats des mesures sont correctement interprétés. ▫ Le ou les éléments défectueux est ou sont signalé(s).						1
	C 3.4-4 Signaler les anomalies périphériques.	▫ Les anomalies constatées durant l'intervention sont consignées. ▫ L'utilisation des outils informatiques est maîtrisée.						0.5
C 3-5 Régler des sous-ensembles.	C 3.5-2 Réaliser les réglages sur des véhicules.	▫ Les conditions de mise en oeuvre sont respectées. ▫ Les réglages effectués sont conformes aux prescriptions du constructeur et/ou de l'équipementier ou la procédure fournie. ▫ L'action respecte les règles en matière d'hygiène, sécurité et de respect de l'environnement. ▫ Aucune détérioration n'est constatée.						2

Proposition de note non arrondie : / 10